

Cote du véhicule Voiture de tourisme		Marque de fabrication PLYMOUTH		LP 2 Type Sport Coupé V-8 "Belvedere" Synchronesh		Modèle année 1958		Eclairage-type N° 2 4 2 9		
Caractéristiques "LP2" en préfixe au No. du châssis, - "LP8" en préfixe au No. du moteur										
"Belvedere" latéralement s/ailes arrières				Catalant		essence		Nombre de cylindres 8		
Constructeur du châssis PLYMOUTH Motor Division of Chrysler Corp., Detroit (USA) - Montage suisse										
N° du châssis frappé		à gauche, à l'int. du montant de porte avant s/plaquette & s/plaquette constr.								
N° du moteur frappé		à gauche, s/partie frontale du bloc gauche et sur plaquette du constr.								
Type du moteur		V - 8 Fury V, 800								
Position du mot.		à l'avant		Frein-moteur		---				
Cylindres		5'210		cm³		Frein de remorque		---		
Temps		4		Transmission		mécan. synchr. Truell/Cabest.		---		
Refroidissement		eau		Nombre vit. avant		3 *)		Crestel de ram. ---		
Entraînement		s/roues AR		Vitesses en 1 ^{re}		---		Velo avant 1'547		
Nombre d'axes		2		Vitesses en prise dir. env.		170		Velo arrière 1'514		
Nombre de pneus		4		Blocques différentiel		---		Diam. de moy. 12.60/12.55		
Frein à pied		hydraulique, à expansion interne avec servo à dépression, sur toutes les 4 roues								
Frein à main		mécanique, à serrage extérieur sur arbre de cardan								
Poids		avant		arr.		total		Pneumatiques		
A vide		961		772		1'733		avant arr. XNF633X		
Charge utile		181		269		450		Dimension 7.50-14 7.50-14		
Total		1'142		1'041		2'183		Charge pneu 575 575		
Caract. de fabr.		---		---		---		Larg. bd. roul. ---		
								Pression spec. ---		
								Haut. ---		
								Haut. ridelles ---		
Poids max. garanti ne. train routier		---		---		---		Nombre de portes 2		
Direction: position		à gauche (s/dem.: servo-hydraul.)		Marque du moteur		PLYMOUTH				
Aléage		99,314		Course		84,074		C. V. Impôts 26.536/228		
Forme de la carrosserie		Limousine sans montant central (Faux-cabriolet "Sport Coupé")							(SAE)	
Nombre de places: total		5 - 6		(avant 2-3 milieu --- arr. 3)		Places debout ---				
Siège arrière		---		---		---		Siège-car ---		

Phares marqués	4/ européens asymétriques	**) Indicateurs de direction	4/ clignoteurs av. lampe-témoin
Feux de croisement	4/ européens Bilux asymétr. **)	AV=comb. av. feux posit. (bl)-AR=comb. av. feux Stop	
Feux de position	2/ au-dessus phares doubles	Ecus-glace	2/ électriques
Phare brouillard	—	Avantiseur	1/ électrique (2-tons)
Feux arrière	2/ comb. av. feux Stop & clignot.	Rétroviseur	1/ centre au-dessus tableau de bord
Réflecteurs	2/ combinés avec feux AR	Indicateur de vitesse	1/ km/h
Feu stop	2/ comb. av. feux AR & clignoteurs	Figuras de radiateur	arête métallique sur partie supérieure des ailes avant ***)
Eclairage N° de contrôle	1/ centre, sous cov. coffre pr. pl. haute		
Phare marche arrière	1/ centre, sous pare-chocs		
Équipement électrique	12	Vclis	
Niveau de bruit	83 REBER dB à 4'400 T/min. - Tuyau d'échappement rené droit vers l'arrière		

Généralités et exceptions

- *) Sur demande : avec surmultipliée (Overdrive).
- **) Eclairage : 4 phares admis selon décision du DFJP du 13.9.1957.
Feux de croisement admis 4, selon décision du DFJP du 13.9.1957,
à condition que l'intensité des deux feux de croisement (des phares doubles) ne dépasse pas 1,5 lux à la hauteur des ampoules.
- ***) Ornementation : les garnitures des ailes sont remplacées par l'importateur par deux baguettes demi-rondes.